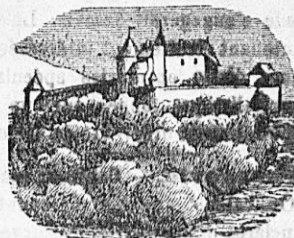




# LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue du Tir, Bulle.

HORAIRE D'HIVER : BULLE, dép. 7<sup>15</sup> 10<sup>05</sup> 2<sup>42</sup> 5<sup>00</sup> 9<sup>21</sup>. — BULLE, arr. 9<sup>07</sup> 12<sup>12</sup> 4<sup>00</sup> 8<sup>48</sup> 11<sup>20</sup>

**ABONNEMENTS**  
Suisse . . . 1 an, Fr. 4.50  
" . . . 6 mois » 2.50  
Etranger. 1 an » 9.—  
" . . . 6 mois » 5.—  
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

**ANNONCES**

District de la Gruyère: une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Canton et Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES: Suisse, 30 cent. Etranger, 40 c. la ligne. S'adr. à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, 84, rue de Bouleyres (Cercle catholique 1<sup>er</sup> étage)

## Les C. E. G. devant le Grand Conseil.

Comme on pouvait l'espérer, le Grand Conseil a adopté le décret relatif à la réorganisation financière des Chemins de fer électriques de la Gruyère. Il fallait s'y attendre, car c'était là le seul moyen pratique de sortir la Compagnie des C. E. G. de l'impasse où l'avaient fourvoyée les errements passés. Mais ce n'a pas été sans susciter des discussions assez vives parfois, les débats s'étant élargis au point que des députés ont porté hors de la question le terrain de la discussion.

Ce qui a fait l'objet de plus de controverses, c'est le privilège revendiqué par l'Etat, au nom de sa Banque, pour les actions nouvelles à créer en extinction partielle de la dette de la Compagnie. Il n'y a là pourtant rien, que de très naturel. La Banque de l'Etat était créancière de près de huit millions. Cette créance était privilégiée, puisque, avant tout dividende aux actions ordinaires, les bénéfices d'une société par actions doivent servir au paiement des intérêts de la dette commerciale ou du capital-obligations.

Le sacrifice consenti par le peuple fribourgeois, en renonçant à recevoir l'intérêt de cinq millions et demi aussi longtemps que l'exigera la situation de la Compagnie, est déjà bien assez considérable sans demander autre chose de lui.

Donc, la dette étant privilégiée, les actions qui la remplacent doivent l'être aussi. Cela ne devrait pas faire l'ombre d'un doute et le point de vue contraire n'aurait pas dû être soulevé.

Nous avons dit que des députés étaient sortis de la question. M. Daguët a repris les calculs du rapport et du message et a déclaré que ces calculs étaient trop optimistes, que le capital-actions de la Compagnie des C. E. G., au lieu d'être réduit du 60 pour cent, aurait dû l'être du 80 pour cent. Il en a même fait une proposition formelle qui a, du reste, été repoussée à une grande majorité.

Réduire davantage encore le capital-actions actuel, c'était diminuer l'influence des actionnaires, c'était assurer pour l'avenir la prépondérance des futurs porteurs d'actions de la Compagnie à reconstituer par suite de la construction du Bulle-Fribourg.

Dans la nouvelle Compagnie, la Ville de Fribourg dont la subvention a été fixée à un million et demi, acquerrait une influence prépondérante, au détriment des propriétaires de l'ancien réseau, ceux-ci ayant bénévolement consenti à la réduction du chiffre de leurs actions.

M. Ernest Weck est allé plus loin encore. Il aurait voulu que l'on réservât un droit de privilège pour les souscriptions des communes en faveur du chemin de fer Bulle-Fribourg, sous le prétexte que cette future ligne est jugée propre à procurer un surcroît de recettes aux C. E. G., aux termes de cette proposition, les actionnaires actuels des C. E. G., Etat, communes et particuliers, n'auraient eu l'espoir d'une répartition de dividendes que pour autant que les nouveaux souscripteurs auraient touché du quatre pour cent et qu'il resterait un solde à partager entre toutes les actions. Autant dire qu'ils auraient dû faire leur deuil de la valeur de leurs actions réduites.

Cette prétention est inconcevable. Si les C. E. G. n'étaient pas construits, le Bulle-Fribourg ne se construirait pas, ou du moins attendrait de longs lustres sa réalisation. Cette nouvelle ligne profitera surtout à la ville de Fribourg. Mais ce profit lui sera procuré grâce à la préexistence des chemins de fer de la Gruyère. Elle bénéficiera de l'expérience acquise, des déboires supportés, sans en avoir supporté les charges; et elle voudrait encore exiger un privilège pour l'avenir.

Les communes de la Gruyère et de la Veveyse seules ont subventionné largement les C. E. G. La plupart d'entre elles sont appelées encore à de formidables contributions en faveur du Bulle-Fribourg. Et l'on voudrait annuler en fait leurs premiers sacrifices!

M. Weck a fort bien compris que sa thèse était insoutenable et il a retiré sa proposition.

Les débats ont provoqué une déclaration importante de la part d'un leader du parti conservateur gruyérien. Depuis longtemps, la majorité se glorifie des progrès réalisés dans le domaine économique, et spécialement de la construction du chemin de fer Lausanne-Fribourg-Berne. Elle fait sien le mérite de cette construction qui a transformé les conditions économiques

du canton, en apportant à celui-ci le bien-être et la prospérité.

Or ce député a solennellement prononcé ces paroles :

« Que faudrait-il dire de la grande ligne Lausanne-Fribourg-Berne, qui s'est construite au milieu de tant de déboires et qui a coûté tant de millions? Est-ce que le régime conservateur, qui a dû se charger de ce lourd héritage, a jamais jeté à la tête du régime radical, de qui il l'avait reçu, des reproches comme ceux qu'on fait entendre aujourd'hui? »

Il est donc acquis, par cet aveu même, que le régime radical, si nul, si incapable, eût le premier le sentiment de la nécessité d'une politique ferroviaire et qu'à lui seul en revient tout le mérite.

## NOUVELLES SUISSES

**Les alcools.** — Le Conseil fédéral a arrêté comme suit les prix de vente de la Régie des alcools pour l'alcool industriel destiné à la dénaturation :

Trois-six extra-fin à 95 %, 74 fr. 50 les 100 kg., ce qui correspond à 60 fr. 70 l'hectolitre.

Trois-six fin à 95 %, 54 fr. 50 les 100 kilos, soit 44 fr. 40 l'hectolitre.

Alcool secondaire à 95 %, 53 fr. les 100 kilos, soit 43 fr. 20 l'hectolitre.

Alcool de pommes de terre à 85 %, 54 fr. 50 les 100 kg., soit 39 fr. 75 l'hectolitre.

Les prix se rapportent au poids net, futaillies non comprises. La fourniture des substances dénaturantes est à la charge de l'acheteur.

Ce décret est entré en vigueur le 8 janvier 1914.

**L'héritage de Bebel.** — Les héritiers de Bebel ont acquitté au fisc de Zurich les droits incombants à la succession du grand chef socialiste allemand.

Bebel a laissé une fortune de 1,200 mille francs. Il a légué 30,000 marks au parti socialiste. Le reste va grossir la fortune privée de divers héritiers, selon les lois et principes de la société bourgeoise.

**Les victimes de l'Alpe.** — Il est survenu en 1913, dans les Alpes, 123 accidents graves, dont 114 ont été mortels. C'est une légère diminution sur l'année précédente, où le nombre des touristes tués avait été de 119.

Des 114 victimes de 1913, on compte 43 Autrichiens, 39 Allemands, 16 Suisses, 3 Français, 2 Italiens, 1 Belge, 1 Danois, 1 Hollandais. La nationalité de huit personnes n'a pu être établie. Au nombre des morts figurent six femmes, trois guides, quatre soldats des troupes alpines.

Sept des accidents mortels ont été causés par des avalanches, six par la tempête ou le brouillard, six par la foudre, trois par des glissades sur la neige, trois par une dégringolade sur des pentes de gazon, trois par des chutes le long de roides névés, trois par des pierres roulantes, trois par le froid, trois par une faiblesse cardiaque; enfin la rupture d'une corniche de neige, l'effondrement d'un bloc de glace, la rupture d'une corde, le vertige, une glissade sur le rocher ont occasionné chacun une mort. Dans les autres cas, il n'a pas été possible de déterminer la cause de l'accident.

41 des victimes étaient des touristes partis pour la montagne sans guide ni autres compagnons.

Il y a eu dans les Alpes 53 accidents mortels en 1901, 70 en 1902, 76 en 1903, 72 en 1904, 56 en 1905, 98 en 1906, 85 en 1907, 108 en 1908, 116 en 1909, 113 en 1910, 140 en 1911, 119 en 1912 et enfin 114 en 1913.

**Le recrutement de la cavalerie.** — Conformément aux nouvelles dispositions concernant le recrutement dans la cavalerie, les recrues qui désirent être incorporées dans cette arme doivent s'annoncer à leur commandant d'arrondissement, lequel leur fera parvenir un contrat de solvabilité qui devra être retourné avant le 10 mars au bureau du commandant d'arrondissement. Le certificat devra mentionner la profession de la recrue.

Les recrues peuvent prendre connaissance des prescriptions de l'ordonnance concernant les chevaux de cavalerie chez leur chef de section.

**Coopératives et grandes boucheries.** — La *Zürcher Post* critique l'association d'intérêts qui vient de se former entre la grande société coopérative de consommation de Bâle et la société Bell et Cie (boucheries). En acquérant pour un million d'actions de cette entreprise, la société de consommation de Bâle est entrée dans une voie où la présence dans ses conseils de socialistes pur-sang ne faisait pas prévoir

ANTONALE

EOISE

1850

veillance de l'Etat.

épôts sur

gne 4 | 4 0 | 0

culé dès le jour du dépôt. Rem-

tenue d'intérêt.

is. —

gardés gratuitement. — Les ver-

ails à tous les bureaux de poste sur

gence de la Gruyère.

épôts importants.

t remis gratuitement à

t minimum de 3 francs, ainsi



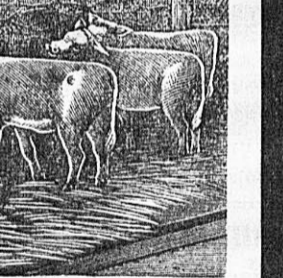
de la Poste.

ètres, Estavayer et Morat.

## Panchaud

t avec grande économie

veaux et des Porcelets.



nos dépôts LA LACTINA

mbés de 5, 10, 25 et 50

refaçons.

faite M. de Brémont, professeur

consenti à faire des essais dans mes

la fabrique à Vevey. Je n'étais pas

ne puis que me louer d'avoir essayé

de Brémont pour ses épreuves buvaient

donner aussi à 30 autres sujets destinés

plein succès, les 30 veaux ont prospéré

vous remets inclus les photographies

ne réserve de vous faire savoir, en au-

gne durant l'été. En attendant, je puis

oi de la

ANCHAUD.

(signé) Papanx frères.

il dessert le

astriel

E

Bonnes consommations.

Jules DEILLON.

qu'elle s'engagerait jamais. La voilà maintenant étroitement intéressée aux risques d'une entreprise spéculative et capitaliste fondée sur une base diamétralement différente de la sienne.

**Thurgovie. — Capitaux perdus.** — On calcule que les mésaventures financières ou industrielles survenues dans le canton de Thurgovie depuis peu de temps ont englouti une somme de 25 à 30 millions, répartis comme suit : Caisse d'épargne de Steckborn, 6 millions ; Banque hypothécaire, 13 millions ; fabriques de broderies d'Arbon, 5 millions, etc. On se représente ce que doit être cette perte pour un petit canton de population en grande partie agricole.

**Zurich. — Tué par des lugeurs.** — Les accidents de luge ont été très nombreux ces derniers jours ; on en compte plus d'une vingtaine. A Winterthour, un père de famille regardait ses enfants qui se lugeaient sur une piste assez en pente ; à un moment donné, le petit traîneau versa ; le père voulut aller au secours de ses enfants, mais comme il traversait la piste, il fut atteint et renversé par un lugeur ; il voulut se relever, mais à ce moment arriva une seconde luge qui marchait à une vitesse excessive et qui le blessa très grièvement à la tête. Le malheureux a été transporté à l'hôpital où il a succombé peu après.

**Berne. — Une agonie entre le ciel et la terre.** — A Liesberg (Jura bernois), un ouvrier galicien, employé dans la fabrique de poterie, a été victime d'un singulier accident : Il avait pris place dans un des wagonnets de la ligne aérienne pour aller dans une galerie d'argile, mais, avant qu'il soit arrivé, on arrêta le tracteur. Ne voulant pas rester indéfiniment ainsi entre ciel et terre, l'ouvrier se suspendit au câble et chercha à atteindre un des piliers.

Mais, peu après, le wagonnet fut de nouveau mis en marche et le pauvre homme fut grièvement blessé par la poulie à laquelle était suspendu le wagonnet.

Malgré ses blessures, le malheureux ne lâcha pas prise, mais resta suspendu pendant deux heures avant que

ses camarades aient pu venir le délivrer.

**Asphyxiés.** — A Berne, dimanche, on a découvert un affreux accident. M. Wertmuller, reviseur au contrôle des télégraphes, et sa fille Elsa, ont été trouvés morts dans leurs chambres à coucher. Mme Wertmuller était sans connaissance dans un fauteuil, au salon ; au premier étage, un pensionnaire de la famille gisait presque sans connaissance ; il a été transporté, ainsi que Mme Wertmuller, à l'hôpital de l'île ; le jeune homme est actuellement hors de danger ; quant à l'état de Mme Wertmuller, il reste inquiétant. Les premiers résultats de l'enquête montrent qu'il s'agit d'asphyxie par l'oxyde de carbone.

**Genève. — Mort mystérieuse.** — Il y a peu de jours, on retirait du Rhône, au grillage du bâtiment des Forces motrices de la Coulouvrenière, le corps du voiturier, Pierre Ardin, père de famille. Bien que l'examen médical n'ait pas révélé des traces de coup, certaines circonstances étayaient l'hypothèse d'un crime. Ardin fréquentait des individus plutôt équivoques avec lesquels il jouait. Son portemonnaie avait disparu. Les personnes qui le connaissent bien se refusent à croire à un suicide et pensent que le voiturier a été jeté au fleuve.

**Les morts.** — Samedi matin est décédé, à l'âge de 68 ans, le colonel Camille Favre, écrivain militaire.

**Tessin. — Banque en faillite.** — On mande de Locarno :

La banque du Crédit tessinois est en faillite. Le capital social, qui s'élevait à 3,000,000 fr., est complètement perdu ; il y a en outre 3,400,800 fr. de déficit sur les dépôts. Le Crédit tessinois était la banque du Tessin qui avait le plus de dépôts. L'affaire soulève une grosse émotion à Locarno et à Lugano, où la banque avait une succursale. On a demandé de Locarno des renforts de police en prévision de désordres, la nouvelle de la faillite, répandue dimanche matin à Lugano et à Locarno, ayant causé une vive agitation. Le directeur de la banque est en fuite. Le bruit court qu'un des membres du conseil d'administration

Lorsque lecture du verdict fut donnée à Chabert, l'avocat général réclama l'application des articles 33, 17 et 19 du Code pénal.

Quelques minutes après, le président se leva et d'une voix blanche prononça la sentence :

« La Cour, oui M. l'avocat général dans ses conclusions et l'accusé dans sa défense ;

« Attendu que le jury a reconnu Joseph Chabert ici présent coupable d'assassinat et de vol commis sur la personne de la dame Bernardin ;

« Attendu qu'il y a dans sa cause des circonstances atténuantes en faveur de l'accusé ;

« Vu le paragraphe 1<sup>er</sup> de l'article 322 du Code pénal, les articles 17 et 19 du même Code ;

« Condamne Joseph Chabert aux travaux forcés à perpétuité. »

— Condamné, ajouta le président, vous avez trois jours francs pour vous pourvoir en cassation...

« Gardes, emmenez l'accusé. » Chabert, abattu, effondré, la poitrine secouée de sanglots, suivit les gardiens.

M. Montagnat triomphait. Justice était

serait également en fuite. La semaine dernière, la Banque tessinoise et le Bankverein suisse avaient eu plusieurs conférences pour rechercher un remède à la situation et étaient d'accord pour offrir une somme de deux millions environ, afin d'éviter la faillite du Crédit tessinois, mais au dernier moment on reconnut que cette somme serait insuffisante pour sauver le Crédit tessinois.

A L'ÉTRANGER

**Allemagne. — Acquittés.** — Le Conseil de guerre a rendu samedi matin son verdict dans le procès intenté au colonel von Reutter et au lieutenant Schad.

Les deux inculpés ont été acquittés, et les frais ont été mis à la charge de l'Etat.

**Balkans. — Essad pacha attaque Elbasan.** — Les bandes d'Essad pacha ont effectué le 9<sup>ct</sup> une attaque contre la ville d'Elbasan. Le combat a duré toute la journée. Le gouverneur de la ville juge la situation critique. A Valona même, les membres de la commission de contrôle se montrent assez inquiets sur la propagation du mouvement musulman. On craint un mouvement populaire en faveur des officiers récemment arrivés et actuellement détenus en prison.

**Afrique. — Les grèves du Transvaal.** — On procède à la mobilisation de toutes les forces d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie en garnison à Durban.

A Bloemfontain, ordre est parvenu à toutes les forces disponibles de défense et de police de se rendre par train spécial à Jagersfontein. Les indigènes, employés dans une mine de Jagersfontein se sont révoltés ; les blancs demandent du secours.

Neuf cents noirs ont attaqué la ville, défendue par 500 blancs. Un combat sérieux a eu lieu au cours duquel 7 indigènes ont été tués et 36 blessés. 12 blancs ont été blessés.

Aux dernières nouvelles, l'ordre serait rétabli.

**Russie. — Violente tempête de neige.** — La tempête de neige qui a commencé vendredi a fait d'énormes

faits !

Au moment où le malheureux jurait son innocence sur la tête de son enfant, un vagissement annonçait l'entrée dans le monde du pauvre petit-être.

Maria, épuisée plus encore par la souffrance morale que par les douleurs physiques, donnait le jour à une fille.

La veille, elle avait été transportée dans la salle spécialement affectée aux accouchements.

Triste naissance que celle de ce petit chérubin !...

La pauvre Maria, malgré son abattement, songeait au triste avenir de sa fille, et ne pouvait retenir les larmes qui inondaient son visage.

Sa fille, considérée comme l'enfant d'un assassin !

Rien qu'à cette pensée la malheureuse se sentait défaillir.

Mais elle cherchait à réagir.

Non, il était impossible qu'on condamnât Chabert, qu'il fût à son tour victime du manque de clairvoyance des hommes ! Il ne pouvait payer de son honneur, de sa liberté,

ravages. Sept trains express venant de l'étranger sont arrêtés par la tempête ; de nombreux wagons disparaissent sous la masse de neige. Des milliers d'ouvriers ont été envoyés sur toutes les lignes, pour faciliter le mouvement des trains bloqués par les neiges et secourir les voyageurs en détresse.

Près de deux cents personnes, égarrées autour de la capitale, sont mortes de froid.

**Affamés, les loups mangent huit personnes.** — Près de Grodno, huit personnes ont été dévorées par une bande de loups affamés.

**France. — La bécasse au collier d'or.** — Un important passage de bécasses a eu lieu ces jours-ci dans les Landes (France). Un chasseur de Labouheyre en tua, vendredi, dix-huit.

Parmi celles-ci s'en trouvait une portant un léger collier en or avec une inscription promettant quinze mille francs à celui qui abattrait l'oiseau et le ferait parvenir à M. Thersita, à Tanger.

L'heureux chasseur a fait aussitôt l'expédition et espère recevoir bientôt les quinze mille francs promis.

CANTON DE FRIBOURG

**Conseil d'Etat. — (Séance du 10 janvier.)** — Le Conseil d'Etat a nommé :

M. Anselme Grandjean, notaire diplômé, à Romont, greffier du tribunal de l'arrondissement de la Gruyère ;

M. Emile Bise, huissier d'Etat, à Fribourg, facteur des sels en cette ville ;

M. Emile Genoud, à Châtel-St-Denis, secrétaire provisoire de la Préfecture de la Veveysse.

M. Anselme Mossu, fils d'Anselme, à Broc, inspecteur du bétail du cercle de la dite commune.

**Militaire.** — Le Conseil d'Etat a fait les promotions militaires suivantes :

M. Edgard Bovet, à Neuchâtel, est promu au grade de capitaine quartier-maître dans l'infanterie ;

Sont en outre promus capitaines dans l'infanterie :

MM. Alexandre Cingria, à Rolle ;

peut-être de sa vie, le crime qu'un autre avait commis !...

De sa vie !... Quel affreux cauchemar !

Tandis que la pauvre femme était toute à ses tristes et angoissantes pensées, on avait fait enregistrer la naissance de l'enfant.

Un employé de l'hôpital, accompagné de l'un des internes, s'était rendu à la mairie.

Préalablement il lui avait demandé ses papiers et elle avait indiqué les prénoms qu'elle entendait donner à sa fille.

D'une voix toute mouillée de larmes, la malheureuse avait répondu : « Jossette-Marie. »

A peine la pauvre femme de Chabert fut-elle délivrée, qu'elle voulut reprendre des forces au plus vite.

Elle croyait toujours son mari en prison, simplement accusé, et ne sachant pas qu'il était déjà jugé, elle voulait aller, comme c'était son devoir, l'exhorter au courage et le soutenir de tout son amour.

Peu à peu elle se rétablissait. Elle s'informa auprès des infirmières de la date du procès ; mais celles-ci, qui avaient reçu la consigne de ne rien dire de ce qui s'était passé, répondirent qu'elles ne savaient pas.

Le médecin avait exigé cela de ses sous-

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

L'Enfant du Trocadéro

PAR MARC MARIO.

Alors, au milieu d'un silence profond, le président se tourna vers Chabert et demanda : — Accusé, levez-vous. Avez-vous quelque chose à ajouter pour votre défense ?

Chabert se leva et, étendant la main vers le Christ, s'écria :

— Devant Dieu, sur la tête de mon enfant qui va naître, je jure encore que je suis innocent !

Quelques secondes après, il était emmené.

Le jury délibéra. Lorsque la cour eut fait son entrée, le président du jury se leva et dit :

— Sur mon honneur et ma conscience, devant Dieu et devant les hommes, la déclaration du jury est : « Oui, l'accusé est coupable. » A la majorité, il y a lieu de lui accorder des circonstances atténuantes. »

Joseph Käli, Paul Martin, à Fribourg ; Edouard We... Sont prom... lieutenant d'... MM. Edm... Séverin Bays... gener, à Gen... Semsales ; P... Georges Gol... goz, à Berne... Auguste Mu... mond Peyrat... nevey, à Fr... Fribourg.

Il y aura... vision six é... réparties de... Ecole de r... y participer... 15, 16 et 19... tel.

Ecole de... avec les recr... 2 et des E... Neuchâtel et... Ecole de... les recrues d... Fribourg, N... Ecole de... avec les recr... soit de Frib... Ecole de... avec les recr... 22, soit de l... Ecole de... avec les recr... niers 3, 4 et... den, Fribour... gne et Argou... Les recrue... lées aux éco... Les recrue... 2/II et 2/II...

Ecole de... avec les recr... 2 et des E... Neuchâtel et... Ecole de... les recrues d... Fribourg, N... Ecole de... avec les recr... soit de Frib... Ecole de... avec les recr... 22, soit de l... Ecole de... avec les recr... niers 3, 4 et... den, Fribour... gne et Argou... Les recrue... lées aux éco... Les recrue... 2/II et 2/II...

Ecole de... avec les recr... 2 et des E... Neuchâtel et... Ecole de... les recrues d... Fribourg, N... Ecole de... avec les recr... soit de Frib... Ecole de... avec les recr... 22, soit de l... Ecole de... avec les recr... niers 3, 4 et... den, Fribour... gne et Argou... Les recrue... lées aux éco... Les recrue... 2/II et 2/II...

Ecole de... avec les recr... 2 et des E... Neuchâtel et... Ecole de... les recrues d... Fribourg, N... Ecole de... avec les recr... soit de Frib... Ecole de... avec les recr... 22, soit de l... Ecole de... avec les recr... niers 3, 4 et... den, Fribour... gne et Argou... Les recrue... lées aux éco... Les recrue... 2/II et 2/II...

Ecole de... avec les recr... 2 et des E... Neuchâtel et... Ecole de... les recrues d... Fribourg, N... Ecole de... avec les recr... soit de Frib... Ecole de... avec les recr... 22, soit de l... Ecole de... avec les recr... niers 3, 4 et... den, Fribour... gne et Argou... Les recrue... lées aux éco... Les recrue... 2/II et 2/II...

Ecole de... avec les recr... 2 et des E... Neuchâtel et... Ecole de... les recrues d... Fribourg, N... Ecole de... avec les recr... soit de Frib... Ecole de... avec les recr... 22, soit de l... Ecole de... avec les recr... niers 3, 4 et... den, Fribour... gne et Argou... Les recrue... lées aux éco... Les recrue... 2/II et 2/II...

Ecole de... avec les recr... 2 et des E... Neuchâtel et... Ecole de... les recrues d... Fribourg, N... Ecole de... avec les recr... soit de Frib... Ecole de... avec les recr... 22, soit de l... Ecole de... avec les recr... niers 3, 4 et... den, Fribour... gne et Argou... Les recrue... lées aux éco... Les recrue... 2/II et 2/II...

Ecole de... avec les recr... 2 et des E... Neuchâtel et... Ecole de... les recrues d... Fribourg, N... Ecole de... avec les recr... soit de Frib... Ecole de... avec les recr... 22, soit de l... Ecole de... avec les recr... niers 3, 4 et... den, Fribour... gne et Argou... Les recrue... lées aux éco... Les recrue... 2/II et 2/II...

Ecole de... avec les recr... 2 et des E... Neuchâtel et... Ecole de... les recrues d... Fribourg, N... Ecole de... avec les recr... soit de Frib... Ecole de... avec les recr... 22, soit de l... Ecole de... avec les recr... niers 3, 4 et... den, Fribour... gne et Argou... Les recrue... lées aux éco... Les recrue... 2/II et 2/II...

Ecole de... avec les recr... 2 et des E... Neuchâtel et... Ecole de... les recrues d... Fribourg, N... Ecole de... avec les recr... soit de Frib... Ecole de... avec les recr... 22, soit de l... Ecole de... avec les recr... niers 3, 4 et... den, Fribour... gne et Argou... Les recrue... lées aux éco... Les recrue... 2/II et 2/II...

Ecole de... avec les recr... 2 et des E... Neuchâtel et... Ecole de... les recrues d... Fribourg, N... Ecole de... avec les recr... soit de Frib... Ecole de... avec les recr... 22, soit de l... Ecole de... avec les recr... niers 3, 4 et... den, Fribour... gne et Argou... Les recrue... lées aux éco... Les recrue... 2/II et 2/II...

Ecole de... avec les recr... 2 et des E... Neuchâtel et... Ecole de... les recrues d... Fribourg, N... Ecole de... avec les recr... soit de Frib... Ecole de... avec les recr... 22, soit de l... Ecole de... avec les recr... niers 3, 4 et... den, Fribour... gne et Argou... Les recrue... lées aux éco... Les recrue... 2/II et 2/II...

Ecole de... avec les recr... 2 et des E... Neuchâtel et... Ecole de... les recrues d... Fribourg, N... Ecole de... avec les recr... soit de Frib... Ecole de... avec les recr... 22, soit de l... Ecole de... avec les recr... niers 3, 4 et... den, Fribour... gne et Argou... Les recrue... lées aux éco... Les recrue... 2/II et 2/II...

Ecole de... avec les recr... 2 et des E... Neuchâtel et... Ecole de... les recrues d... Fribourg, N... Ecole de... avec les recr... soit de Frib... Ecole de... avec les recr... 22, soit de l... Ecole de... avec les recr... niers 3, 4 et... den, Fribour... gne et Argou... Les recrue... lées aux éco... Les recrue... 2/II et 2/II...

Ecole de... avec les recr... 2 et des E... Neuchâtel et... Ecole de... les recrues d... Fribourg, N... Ecole de... avec les recr... soit de Frib... Ecole de... avec les recr... 22, soit de l... Ecole de... avec les recr... niers 3, 4 et... den, Fribour... gne et Argou... Les recrue... lées aux éco... Les recrue... 2/II et 2/II...

Ecole de... avec les recr... 2 et des E... Neuchâtel et... Ecole de... les recrues d... Fribourg, N... Ecole de... avec les recr... soit de Frib... Ecole de... avec les recr... 22, soit de l... Ecole de... avec les recr... niers 3, 4 et... den, Fribour... gne et Argou... Les recrue... lées aux éco... Les recrue... 2/II et 2/II...

Ecole de... avec les recr... 2 et des E... Neuchâtel et... Ecole de... les recrues d... Fribourg, N... Ecole de... avec les recr... soit de Frib... Ecole de... avec les recr... 22, soit de l... Ecole de... avec les recr... niers 3, 4 et... den, Fribour... gne et Argou... Les recrue... lées aux éco... Les recrue... 2/II et 2/II...

Ecole de... avec les recr... 2 et des E... Neuchâtel et... Ecole de... les recrues d... Fribourg, N... Ecole de... avec les recr... soit de Frib... Ecole de... avec les recr... 22, soit de l... Ecole de... avec les recr... niers 3, 4 et... den, Fribour... gne et Argou... Les recrue... lées aux éco... Les recrue... 2/II et 2/II...

Ecole de... avec les recr... 2 et des E... Neuchâtel et... Ecole de... les recrues d... Fribourg, N... Ecole de... avec les recr... soit de Frib... Ecole de... avec les recr... 22, soit de l... Ecole de... avec les recr... niers 3, 4 et... den, Fribour... gne et Argou... Les recrue... lées aux éco... Les recrue... 2/II et 2/II...

Ecole de... avec les recr... 2 et des E... Neuchâtel et... Ecole de... les recrues d... Fribourg, N... Ecole de... avec les recr... soit de Frib... Ecole de... avec les recr... 22, soit de l... Ecole de... avec les recr... niers 3, 4 et... den, Fribour... gne et Argou... Les recrue... lées aux éco... Les recrue... 2/II et 2/II...



Pour les annonces et réclames, s'adresser à l'agence de publicité à Hassenstein et Vögler, Bulle, rue de Bouleyres,

On demande pour le 1<sup>er</sup> février, une bonne vendeuse expérimentée, pour le Rayon de Tissus. Offres avec références, prétentions de salaire et photographie sont à adresser AU LOUVRE, BULLE.

**C**ognac Golliez ferrugineux souverain contre l'anémie, faiblesse, pâles couleurs, etc. 40 ans de succès. En flacons de 2 fr. 50 et 5 fr. dans toutes les pharmacies. Dépôt général: Pharmacie GOLLIEZ, Morat.

**ASSURANCE MUTUELLE VAUDOISE**

Siège social: Galeries du Commerce LAUSANNE. Assurance des ouvriers, employés, apprentis, etc. ASSURANCE INDIVIDUELLE, contre tous les accidents professionnels et non professionnels, avec participation aux frais médicaux. ASSURANCE DE LA RESPONSABILITÉ CIVILE vis-à-vis des tiers. Les bénéfices reviennent aux assurés sous la forme de rétrocession de primes. Cette rétrocession faite en espèces et chaque année, a été pour les derniers exercices du 40 %, 45 % et 38 % du bénéfice laissé par chaque sociétaire. Aucune autre Société d'assurance n'offre de pareils avantages. Pour recevoir statuts, prospectus et renseignements, s'adresser au siège social, à Lausanne, ou à M. C. Bonny, agent, à FRIBOURG.

**POUDRE MAYOR** le plus puissant tonique, dépuratif et antiépidémique pour le bétail, connu jusqu'à ce jour. Seuls fabricants: Vve Alf. DELISLE & Co, Lausanne. Demander partout la Poudre Mayor ou s'adresser à la maison ci-dessus. Réclamez sur chaque paquet la signature B. MAYOR.

**Vente de bois.** Vendredi 16 janvier, dans la forêt de Vaucens, vente publique de 300 billons sapin, 7 carrens et plantes, 6 billes hêtre, 1 bille chêne, 6 poteaux chêne, 58 lattes, 18 tas de rondins et 6 tas de branches. Rendez-vous à 1 1/2 h. à l'entrée de la forêt. L'Inspecteur des forêts du 3<sup>e</sup> arrondissement.

**Une personne** demande des journées de cuisine ou pour les chambres et comme remplaçante. S'adresser à Mme Dondéri, comestibles, Bulle.

**VOUS TOUSSEZ??** Alors prenez vite de nos merveilleux et réputés **BONBONS DES VOSGES** Aux bourgeons de sapins des Vosges. souverains contre rhumes, toux catarrhes. Déposé. Goût agréable. — En vente partout. 19 ans de succès. AVIS: Se méfier des imitations, lesquelles ne portent pas le mot VOSGES inscrit sur chaque bonbon. Seuls fabricants: BRUGER et PASCHE, Genève.

**A VENDRE** de gré à gré, 1 traîneau-camion, 2 luges, 1 hâche paille, 2 coffres à avoine, etc. Pour traiter s'adresser à M. Morard, Office des Poursuites, Bulle.

**Je suis acheteur** au plus haut prix du jour de vieux fer, fonte, tous les métaux; soie de pores et peaux de lapins, etc. **Schurch, chiffonnier** Succ. de Mourlevat BULLE

**M. A. FAVEZ** Médecin-Dentiste-Spécialiste 3858F Consultations: de 9 à 5 h. FRIBOURG Grand-Place Téléphone 287.

**Agence agricole Suisse** Autorisée par l'Etat Demande toujours bons vachers et fromagers, domestiques (bons gages) Gigon-Gavard, rue Gutenberg 8 b., 1187 Genève.

**A louer** Joli appartement, 3 chambres et cuisine, eau et lumière électrique. S'adresser à M. Torriani, marbrier, Bulle.

**A vendre** agencement de magasin, tel que: Banques, banque étagère, ayant 50 tiroirs avec plaques émaillées et poignées nickelées, 1 réservoir à pétrole avec débit automatique, rayonnages. Fourneaux inextinguibles; le tout à l'état de neuf. Prix avantageux. S'adresser au Moléson, Bulle.

**Eugène BROYE** Docteur en droit a ouvert son **ÉTUDE D'AVOCAT** Grand-rue 35, rez-de-chaussée, FRIBOURG. Représentation dans les deux langues devant toutes autorités judiciaires et gérances.

**VINS ET LIQUEURS** Malaga en fûts d'origine de 16 litres, à fr. 18.—, 20.—, 24.—, fût compris. Demandez l'excellent Quinquina au Malaga pour personnes faibles et malades. Eau-de-vie de Marc façon à fr. 1.—, 1.20, 1.50 le litre. Cognac et Rhum façon à fr. 1.50 et fr. 2.— le litre. Se recommande **Juan MORENO** Hôtel Croix-Blanche, BULLE.

**Oléo-lait!** Le dernier et le plus perfectionné de tous les succédanés du lait pour l'élevage des veaux. C'est le plus digestif, le plus riche en phosphates assimilables. Agriculteurs, essayez-le tous, l'Oléo-lait est le seul qui vous fera faire de grosses économies, car il est vendu en moyenne 20 cent. de moins par kilo que les produits similaires. Ce bas prix n'est pas obtenu au détriment d'une bonne qualité mais simplement parce que nous ferons le moins possible de publicité; nous n'avons pas un budget de réclame de 25.000 à 40.000 fr. par année comme certains fabricants. **ELEVEURS**, cette somme c'est vous qui la payez. Avec l'Oléo-lait, vous en avez pour votre argent. Comparez nos prix:

kilos:	5	10	25	50	100
frs.	2.25	4.—	9.50	18.—	35.—

Franco poste ou chemin de fer. Franco toutes gares. Réclamez l'Oléo-lait dans tous les magasins et, s'ils ne l'ont pas encore, lancez une simple carte au fabricant, R. Cuendet, Eysins s/ Nyon.

**Transfert de Magasin** pour le 8 Janvier courant. Le dépôt de la Filature de Neirivue est transféré au Bazar Gruyérien, Hôtel de l'Union, Bulle. Vente et échange de laines du pays... Draps et Milaines. Travaux à façon. — Tissus en tous genres. Dépôt de la Teinturerie. — Filage de lin et de chanvre. **P. MAURON.**

**Banque Populaire Suisse** Garantie des déposants: Le capital versé et les réserves s'élevant à 76 millions. Nous recevons toujours des fonds sur **Carnets d'Épargne** productifs d'intérêts dès le lendemain du dépôt jusqu'à la veille du retrait. **Dépôts à partir de 50 centimes.** Taux actuel 4 1/4 % — Livrets gratuits. Sur demande, nous délivrons des **Coffrets d'épargne** gratuitement à toute personne possédant déjà ou se rendant acquéreur d'un carnet d'épargne avec un dépôt minimum de Fr. 3.—.



**FRIBOURG: Quartier Saint-Pierre.** Agences: Bulle, Châtel-St-Denis, Dondidier, Estavayer Morat, Romont, Villargiroud et Le Mouret.

Bibliothèque cantonale  
TRENTÉ TROISIE  
ABONNEMENT Suisse... 1 an, Fr. 4... 6 mois... 2... Etranger... 1 an... 9... 6 mois... 5... payable d'avance. Prix du numéro: 5 cent. On s'abonne dans les bureaux de poste.  
**La gymnastique** La magnifique séance que offerte au public... nier, par la Section... a remis en mémoire... l'enseignement de la... Parmi les exécutants... vait de tout jeunes, c... vait compter aussi... l'âge. A voir les exe... périlleux même, exéc... nes hommes, on aur... l'on avait sous les ye... population au point... Sueur physique, de l'... rage. Comment sup... serait point ainsi, l... Productions sont dou... rénitité parfaite, une... prit frisant l'incons... Or, rien n'est moins... rences sont actuelle... cette supposition et... elles le deviennent ce... si l'on se reporte à... en arrière. Alors, plu... des gens, dont tous o... quille courage, l'éne... étaient peut-être des... posés aux dangers d... tution. Et l'on a... gymnastique en a fai... tater à quel degré d... bustesse ils ont pu fo... par des exercices r... gymnastique. C'est un fait indéni... liminaires, par exer... bienfaits moraux qu'... une influence consid... de la santé. Ces exer... nés de telle sorte qu... tous les muscles du... ne saurait obtenir p... pations. Et comme... les muscles, il en rést... que le corps devient... plus apte, par consé... aux influences morbi... de maladies. On dira peut-être... que est bonne seulem... sonnes sédentaires, p... de bureau, de magas... certaines industries... fonde serait celle-là... Il est vrai que cer... que d'autres, sont ex... positions, aux malais... digestions, à l'embon